

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

BOURNEZEAU

LE MAG'INFOS // JUILLET 2023

Infos



HIER



DEMAIN



www.bournezeau.fr



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

ACTIVITÉ COMMUNALE

Finances
Budget principal 2023
P. 4

ACTIVITÉ COMMUNALE

Bâtiments
Début des travaux
de la Mairie
P. 9

INFOS DIVERSES

Stop aux incivilités
P. 27

I SOMMAIRE I



Mairie
2, place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29
mairie@bournezeau.fr

Directeur de publication :
Louissette BILLAUDEAU

Photos : Commune de Bournezeau, écoles,
associations, Freepik, PSD Graphic, Pixabay,
Pexels, Graphic Burger, Freepik

Conception / Impression :

Média Horizon Imprimerie du Bocage 02 51 46 59 10
www.imprimeriedubocage.fr



LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site internet de la commune www.bournezeau.fr et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.

I - LE MOT DES MAIRES DE BOURNEZEAU ET DE SAINT VINCENT PUYMAUFRAS

P. 3

II - L'ACTIVITÉ COMMUNALE

Finances	P. 4
Relations avec les entreprises	P. 8
Bâtiments	P. 9
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	P. 9 - 10
Développement durable	P. 11
Voirie et réseaux	P. 12
Affaires scolaires	P. 13

III - ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE, SERVICES

Enfance/Jeunesse :

École publique La Courte Échelle	P. 14
École privée Saint André	P. 15
Maison Familiale Rurale Bournezeau	P. 16
Familles Rurales Bournezeau	P. 17
Amicale Laïque	P. 18
Les Marsupil'Amis	P. 18

Seniors :

EHPAD Les Humeaux	P. 19
-------------------------	-------

Associations sportives :

Bournezeau Palet Club 85 / Club Savate Boxe Française	P. 19
Basket Club Bournezeau / Bournezeau Badminton Club	P. 20
Vendée Sub Escal / École des Sports	P. 21
Gymnastique volontaire	P. 21
Courlisch'club / Les randonneurs	P. 22
Rythme Jazz Dance Bournezeau	P. 22
Yogananda Vendée	P. 23

Associations Culturelles :

Les Pattes à Trac	P. 23
Les Amis de la bibliothèque	P. 23

Associations loisirs :

Créa passions	P. 23
---------------------	-------

Associations Environnement / Nature :

APEC	P. 24
Forests From Farms	P. 24
ADES	P. 25

Associations diverses :

NALA	P. 25
------------	-------

IV - INFORMATIONS DIVERSES

Délivrance des cartes d'identité et des passeports	P. 26
Maison France Services	P. 26
Stop aux incivilités / Lutte contre les frelons asiatiques	P. 27

V - CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

2 ^e semestre 2023 / Contacts et horaires de la mairie	P. 28
--	-------

Le 22 mai 2023



Chers administrés,

Nous y sommes, les travaux de réhabilitation de la mairie sont commencés, le parc du vieux château est ouvert...

Je suis toujours enthousiasmée de revenir vers vous pour vous donner quelques nouvelles de la vie de notre commune. Je peux vous assurer que les engagements du mandat sont tenus, les réalisations et actions sont nombreuses depuis trois ans et c'est grâce à l'équipe municipale qui m'entoure et que je remercie.

Tout ce travail peut se réaliser grâce aux agents du service administratif, des services techniques, des affaires scolaires, de la restauration scolaire, de l'entretien des bâtiments, je tiens à les remercier pour leur travail et leur investissement au quotidien.

Comme de tradition au cours des mois de mars, le Conseil Municipal a élaboré et voté le budget annuel. Cette année c'est dans une période contrainte et compliquée, la hausse du coût de l'énergie, l'inflation galopante vont impacter nos dépenses, nous avons cependant décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, en revanche l'État augmentera les bases de 7,1%.

L'élu en charge des finances vous indique largement dans ce numéro la bonne situation de nos finances.

Dans un monde tourmenté, la majorité municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune. Continuons de porter fort, ensemble, chers administrés, nos ambitions pour l'avenir de notre commune de Bournezeau.

Je vous souhaite un bel été en douceur. Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

«L'été arrive, et la vie devient facile» Ira GERSHWIN

Le Maire, Louise BILLAUEAU



Mesdames, Messieurs,

Depuis le début du mandat, tous les 15 mai, nous avons un rituel en famille : celui de compter les nids d'hirondelles sous le toit de l'église du village de Saint Vincent.

En 2020, 75 nids étaient occupés, encore 60 en 2021, puis 45 en 2022 et seulement 8 habités en 2023. *«Où sont passées les hirondelles cette année ?»* m'a dit ma fille aînée.

De toutes les espèces d'oiseaux vivant en Europe, les hirondelles sont sans doute les plus familières et énigmatiques à la fois. Grandes migratrices, elles réalisent, deux fois par an, plusieurs milliers de kilomètres entre le continent africain et nos villages de bocage.

Leur absence en nombre se fait remarquer et témoigne d'un problème plus global : le réchauffement de la planète. Même loin des pollutions urbaines et industrielles, notre «bout du monde» est menacé.

Toutefois, ne jouons pas les marchands de peur et soyons d'abord responsables de nos choix individuels et collectifs. Non la peur n'est pas le bon moteur, elle nous fragilise et nous confisque notre libre arbitre.

C'est la joie du vivre ensemble qu'il faut soulever. Dans nos communes, mille et une initiatives collectives et individuelles participent à la vie locale : les fêtes aux villages, la vie des associations, nos clubs de sports, un pique-nique de voisins, l'entretien de nos espaces ou du cimetière sans pesticide, le travail de mémoire et la transmission des savoirs, etc...

Alors, retrouvons nos manches, solidarisons, transpirons et sourions ensemble à qui mieux mieux...

Oui le monde associatif est joyeux parce qu'il joue collectif. Son carburant, c'est de se sentir responsables de nous-mêmes et de ceux qui vont suivre. La logique consumériste semble ignorer les autres et se moquer des lendemains. Or, nous vivons sur un morceau de terre qui ne nous appartient pas. Notre devoir est de laisser l'endroit plus propre que nous l'avons trouvé en entrant.

S'il est d'autres grands problèmes mondiaux sur lesquels nous n'avons que peu de prise, ne cédon pas à la résignation qui rend amorphe. En route !

1+1+1+1. Il est l'heure de faire des toutes petites choses multipliées par des milliards de petites choses qui donneront des ailes à nos printemps et à nos vies.

Oui, les hirondelles peuvent revenir.

Bel été à toutes et tous.

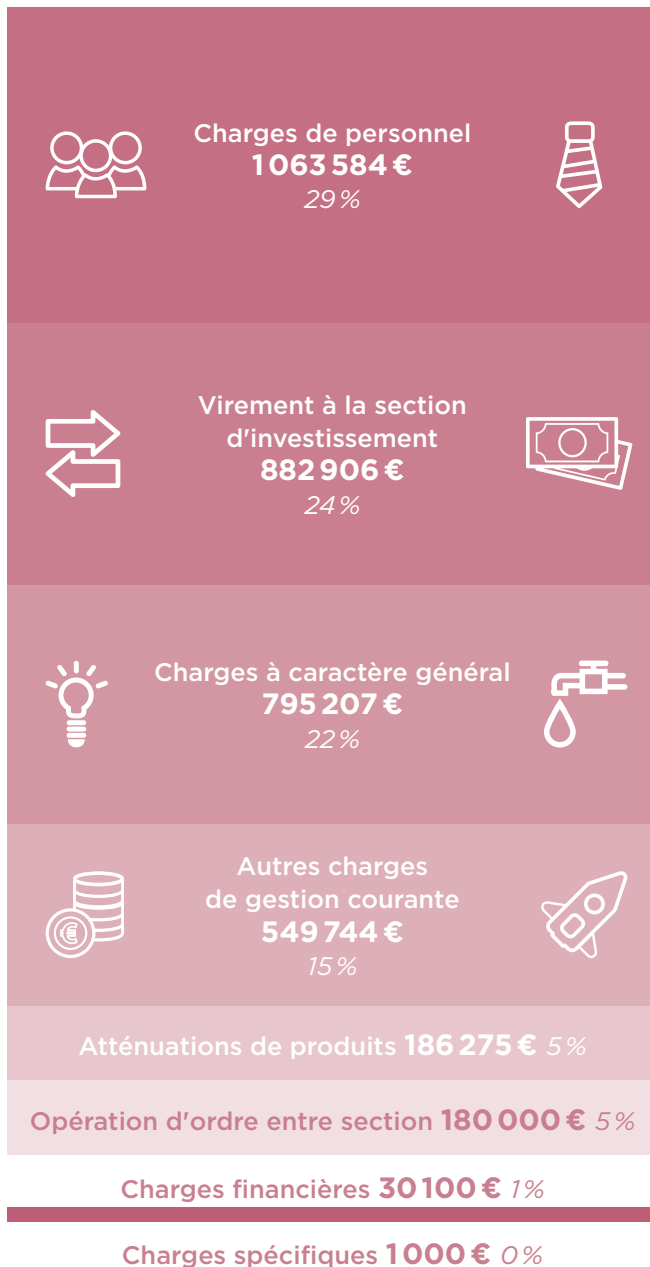
Le Maire délégué, Jérôme AUBINEAU

FINANCES

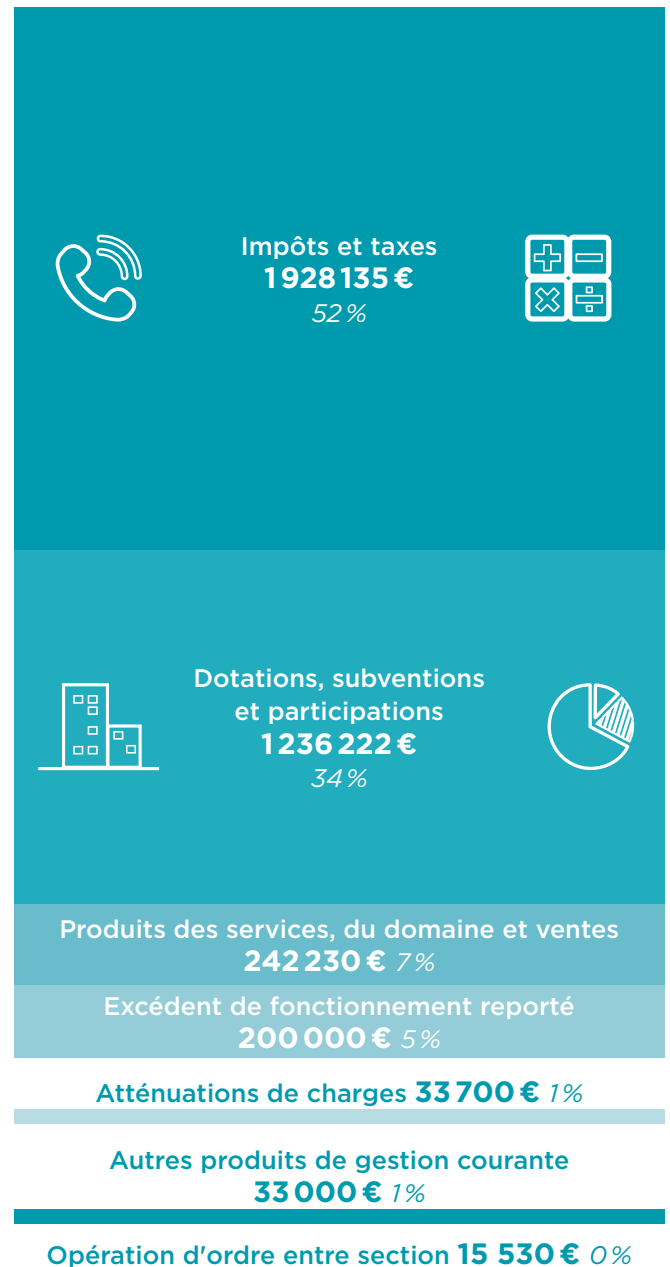
BUDGET PRINCIPAL 2023

Le budget communal se décompose en 2 sections : fonctionnement et investissement. Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

DÉPENSES 3 688 817 €



RECETTES 3 688 817 €



> VOTE DES TAUX :

Le Conseil Municipal a fait le choix de maintenir les taux à l'identique par rapport à 2022 :

- Taxe sur le foncier bâti : 31,90%
- Taxe sur le foncier non bâti : 44,81%
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 22,47%

Attention, depuis la loi de finances 2017, les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation. La variation à la hausse du coefficient pour 2023 induit une augmentation de 7,1% de la base de calcul de la taxe foncière.

> LISTE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2023 (intègre les restes à réaliser de 2022) :

Mairie	1 976 752 €	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre • Études diverses • Travaux 	
Voirie	707 034 €	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux eaux pluviales • Réfections de voirie • Effacements de réseaux • Aménagement chemin de la Motte • Pré-études 	
Bâtiments	164 219 €	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordements modulaires Mairie • Extension ateliers municipaux • Travaux divers 	
Château	109 652 €	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'aménagement du parc • Travaux d'urgence 	
Réserve foncière	101 900 €	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses acquisitions terrains et bâtiment 	
Matériel	98 124 €	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique dont renouvellement du serveur • Remorques • Tarière • Petits matériels... 	
Bibliothèque	94 500 €	<ul style="list-style-type: none"> • Études 	
Sport	73 700 €	<ul style="list-style-type: none"> • Relamping salle omnisports • Pré-étude • Travaux clubhouse 	
Cimetière	67 051 €	<ul style="list-style-type: none"> • Cavurnes • Colombarium • Exhumations 	
École publique	65 642 €	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique • Rénovation énergétique dortoir et 1 classe 	
Aménagements urbains	59 600 €	<ul style="list-style-type: none"> • Résidence d'architecture • Jeux 	
Églises	56 570 €	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation diagnostic 	
Accueil de loisirs - CLSH	11 700 €	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection menuiseries 	
Restauration scolaire	6 680 €	<ul style="list-style-type: none"> • Achat matériel 	
Action environnementale	6 241 €	<ul style="list-style-type: none"> • Composteur 	
Éclairage public	2 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de rénovation 	

QUELQUES INDICATEURS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La situation financière de la Commune est saine et permet à la Commune de programmer des travaux d'investissement, non seulement d'entretien du patrimoine mais également de nouveaux projets.

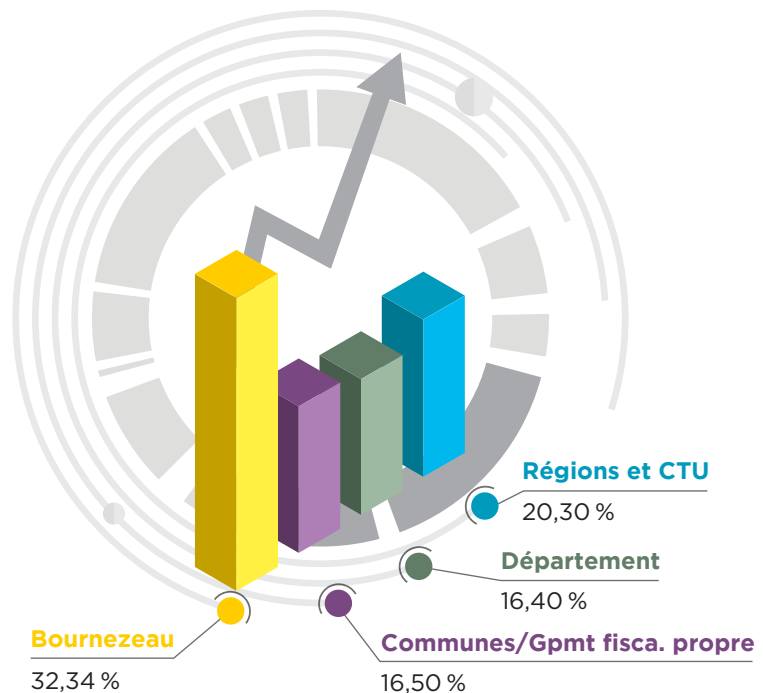
> ÉPARGNE BRUTE EN 2021

(Source : DGCL Les collectivités locales en chiffre 2022 - août 2022)

L'épargne brute est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement : capacité de la collectivité à absorber de nouvelles dépenses de fonctionnement, à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

Le taux d'épargne brute est la part de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement.

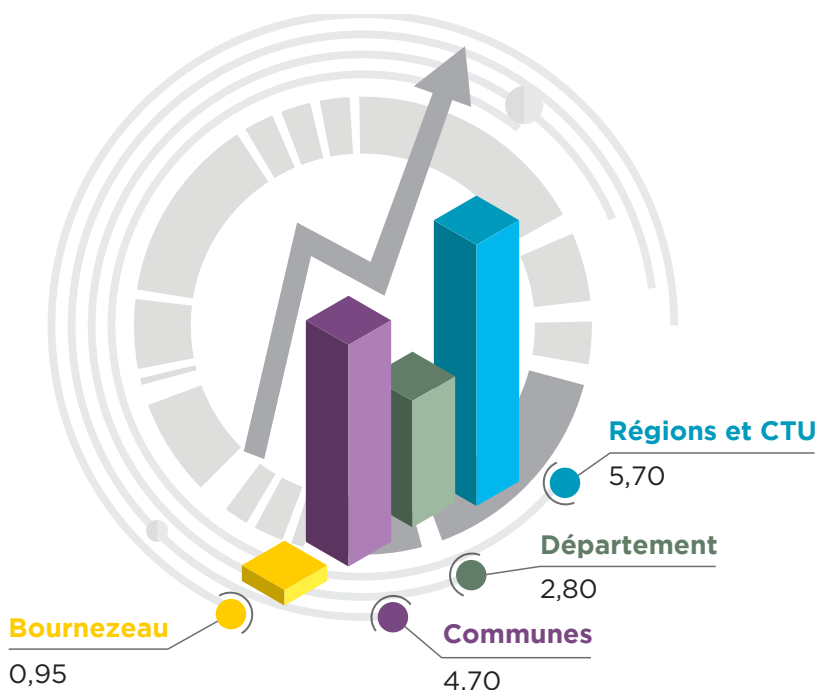
En 2022 l'épargne brute de la Commune est de 34,65%.



> L'ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette est le capital restant dû. Le taux d'endettement est l'encours de la dette, divisé par les recettes réelles de fonctionnement.

	2019	2020	2021	2022
Encours de dette au 31/12	1 261 753 €	1 136 933 €	978 544 €	817 213 €
Taux d'endettement	37 %	33 %	31 %	24 %



> CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN 2021

(Source : DGCL Les collectivités locales en chiffre 2022 - août 2022)

La capacité de désendettement est de près d'1 an en 2021. Ce ratio est un indicateur de solvabilité : il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles.

En 2022, la capacité de désendettement de la Commune est de 0,7 années.

BUDGET RÉALISÉ 2022

2022 en quelques chiffres :

La section de fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, fluides, charges de personnel, contrats de maintenance, subventions...) a généré un excédent de 1 078 282 €, auxquels s'ajoutent 200 000 € d'excédent de fonctionnement reporté. C'est une ressource dont dispose la Commune pour financer ses investissements.

> TENDANCES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES

Principaux postes dépenses	2022
Charges à caractère général <i>(fournitures, fluides, affranchissement, téléphone, assurances, prestations de service, maintenance, impôts...)</i>	609 201 €
Charges de personnel <i>(inclus aussi les cotisations et l'assurance statutaire)</i>	961 576 €
Atténuation de charges <i>(reversement calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant/après réforme de la taxe professionnelle (FNGIR))</i>	184 243 €
Autres charges de gestion <i>(indemnités élus, service incendie, subventions associations, contribution obligatoire école privée, versement aux budgets annexes...)</i>	460 563 €
Charges financières <i>(paiement des intérêts des emprunts)</i>	17 385 €
Charges exceptionnelles	30 €
Dotations/Provisions pour risques <i>(principe comptable de prudence)</i>	500 €
Total dépenses	2 233 498 €

Principaux postes recettes	2022
Fiscalité directe <i>(TH, FB, FNB, fonds de péréquation intercommunal...)</i>	1 339 252 €
Fiscalité indirecte <i>(taxes additionnelles aux droits de mutation)</i>	125 076 €
Dotations d'État <i>(dotations d'État forfaitaire, solidarité rurale...)</i>	1 157 417 €
Autres ressources non fiscales et dotations ... <i>(attribution compensation, fonds de péréquation interco., autres organismes)</i>	376 618 €
Produits services/divers gestion courante <i>(facturation restauration scolaire, remboursement des budgets annexes, revenus des immeubles...)</i>	287 770 €
Atténuation de charges <i>(remboursements assurance sur rémunération du personnel)</i>	50 980 €
Produits exceptionnels <i>(produit des cessions, remboursements sinistres...)</i>	25 239 €
Excédents budgets annexes	55 466 €
Total recettes	3 417 818 €

> LA FISCALITÉ EN 2022

En 2021, le dégrèvement prévu par la loi de finances pour 2018 avec 80% des contribuables concernés est transformé en exonération totale de TH (taxe d'habitation) sur la résidence principale. En 2023, la taxe, renommée « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS), ne concerne plus que les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

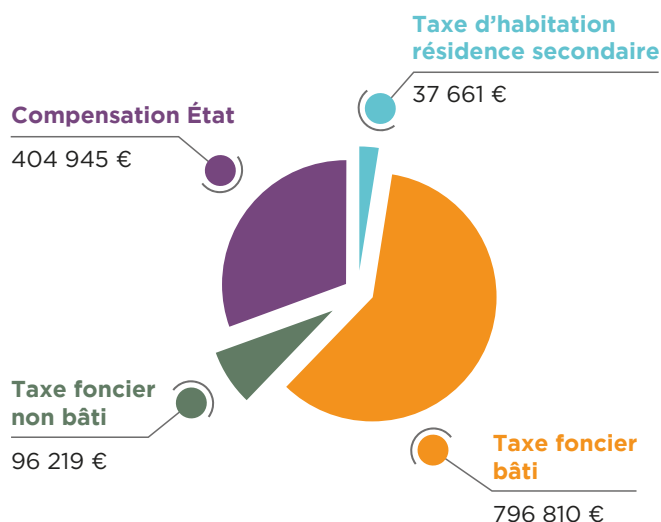
Cette réforme induit notamment pour les communes :

- Perte de la TH (taxe d'habitation)
- Transfert du taux départemental de taxe foncière sur le FB (foncier bâti)
- Système de compensation afin de neutraliser les effets de la suppression du produit de la TH avec l'application d'un coefficient correcteur.

Bournezeau fait partie des Communes qui seraient sous-compensées avant l'application du système de compensation :

- En 2019, le produit FB du Département sur la Commune est de 366,826€, lorsque la Commune percevait 653,224€ au titre de la TH. Le produit FB est nettement inférieur et Bournezeau est donc compensée depuis 2021.

L'Adjointe déléguée,
Ingrid ZOUBAIRI





Imaginer et rêver Bournezeau de demain avec sa résidence d'architecture et avec vous.

Avec ses 3 431 habitants, la commune de Bournezeau vit un développement important depuis les années 2000, bénéficiant d'une situation géographique idéale et conservant néanmoins son caractère rural où la nature est très présente. Dans cette dynamique de développement, l'équipe municipale souhaite se projeter demain par la création d'un centre bourg attractif en lien avec son patrimoine rural.

Plusieurs projets sont en cours : la restructuration de la mairie, la programmation des dépendances de l'ancien château et du parc dont la charpente et le parc renaissance (carré en île) sont classés « Monuments Historiques » (Future bibliothèque, restaurant dans la maison de maître, des salles culturelles et associatives).

Une étude de la CCI (Chambre du Commerce et d'Industrie) réalisée en 2021-2022 a révélé la nécessité de conforter en centre-bourg les services, le besoin de renforcer le commerce en intégrant ceux relevés manquants, l'habitat et les espaces de convivialité pour favoriser les rencontres, les échanges de proximité.



Le CAUE nous accompagne également sur cette étude et nous propose la « résidence d'architectes ». La résidence s'intéressera particulièrement au devenir de la Maison Meunier et le terrain attenant, l'ancien bâtiment des ambulances acheté récemment

par la commune et de la salle des Halles ainsi qu'une vision de la place des Papillons, place historique du Commerce, de la Mairie, des 3 Canons et le parvis de l'Église.

La résidence composée d'une équipe (architecte, paysagiste...) sera présente sur site et permettra la mise en place d'une programmation active de proximité dans une logique de « faire avec les gens, avec l'existant, avec les initiatives privées du bien commun » tout cela dans un contexte de sobriété et d'usages (écologique et sociale).

La résidence d'architecte aura 3 temps forts lors desquels les méthodologies inventives et la pédagogie auront toutes leurs importances : comprendre le territoire en vivant sur place et être à l'écoute, mettre en action en rêvant le Bournezeau de demain et proposer une programmation de projets à court, moyen et long terme.

Dans ce cadre, la résidence d'architecture devra communiquer régulièrement en tissant des liens pour faire éclore des idées, des échanges et de la mise en dialogue. Elle comprendra un temps de 30 jours sur site de fin août 2023 à février 2024.

Cette option prise par les élus est une expérience nouvelle et nous permet de faire un « pas de côté » pour des approches innovantes et créer un cadre de vie harmonieux et durable pour une évolution cohérente et globale du centre-bourg de Bournezeau.

*Louissette BILLAudeau,
Le Maire*

BÂTIMENTS

LE PROJET PHARE

DE NOTRE MANDAT PREND FORME.

Il y a un an, dans ce même bulletin, nous vous annonçons le résultat du concours d'architecture désignant le cabinet «the architectes» comme lauréat du projet de notre nouvelle mairie.

- un an de réflexion et de choix pour adapter et valider le travail des architectes.
- un an passé à jongler entre les normes et les contraintes budgétaires pour réaliser notre souhait.
Faire de la nouvelle mairie un lieu accueillant pour la population et fonctionnel pour les agents et les élus.

En bref, un an passé par les élus pour élaborer sur le papier le projet final.



Mais durant cette année, il ne faut pas oublier le temps passé par les agents sur le terrain afin de préparer le chantier, en déménageant le service administratif et la bibliothèque et en faisant réaliser les différents sondages, mesures et travaux nécessaires avant la démolition. J'en profite à cette occasion pour remercier les agents ayant participé au bon déroulement de cette phase avant travaux mais aussi l'ensemble des riverains impactés par le chantier pour leur bonne collaboration durant cette période d'étude.

Au moment de la distribution de ce bulletin l'entreprise «CTCV» de St Hilaire de Riez a réalisé le désamiantage et l'entreprise «Alain TP» de Saint Prouant effectue le curage et la démolition. Cette phase 1 des travaux se terminera début août.

Pour la réhabilitation et construction (phase 2), l'appel d'offres est lancé et le choix des entreprises retenues sera présenté au Conseil Municipal de septembre. Afin de ne pas retarder le planning, nous espérons que malgré les difficultés actuellement rencontrées par les entreprises du bâtiment l'ensemble des lots sera fructueux.

Parallèlement le projet de la nouvelle médiathèque sur le site du vieux château suit son cours. Réaliser un tel projet sur un site inscrit aux monuments historiques n'est pas une chose aisée et prend du temps. A nous de convaincre nos différents partenaires, pour là encore, réaliser notre souhait **installer la médiathèque de Bournezeau au vieux château**. L'appel d'offre pour réaliser l'avant-projet de la médiathèque devrait être lancé à la rentrée.

D'autres travaux d'entretien et d'investissement pour les bâtiments communaux sont en cours ou à l'étude. Il serait trop long de les énumérer ici, mais nous aurons prochainement l'occasion de vous les présenter.

*Michel GILBERT,
Le Conseiller Municipal délégué*

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

C'EST... UN OUTIL

RÉGLEMENTAIRE :

Il fixe les règles générales d'occupation du sol sur l'ensemble du territoire intercommunal pour les 10 ans à venir concernant : l'habitat et le devenir des bourgs, les activités économiques, l'espace agricole et naturel, le patrimoine, l'énergie et les risques.

Son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) formalise le projet politique de la Communauté de Communes : par exemple, celle-ci prévoit la construction de 171 logements par an dont 30% minimum en enveloppe urbaine. Pourquoi ? Avant d'étendre le bourg et de consommer de nouvelles terres agricoles, il faut occuper les dents creuses des centres-bourgs, favoriser les



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) (SUITE)

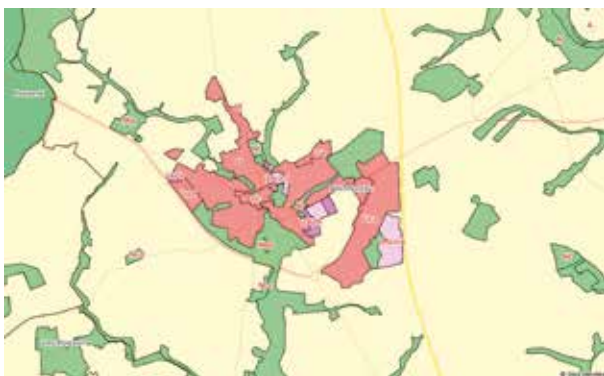
reconversions de sites désaffectés, les divisions de parcelles, l'habitat en hauteur, ... À Bournezeau, le futur lotissement du Haut Bois (tranche 1) permet de valoriser une dent creuse libérée par l'ancien site CAVAC. Et ce sera un très bel endroit !

Ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie de la collectivité territoriale en termes d'aménagement. Ces projets n'ont pas vocation nécessairement à être portés par la Commune. Néanmoins la Commune s'engage dans son développement et c'est dans ce cadre que la réalisation du lotissement le Fief du Château a vu le jour, tout comme le lotissement en cours d'étude avec le Haut Bois (travaux prévus à compter de septembre 2023). Elle s'attachera à garantir la qualité paysagère et architecturale, favorisera la mixité sociale (logements sociaux et résidentiels), la sécurité de circulation et les liaisons douces, ...

Son plan de zonage permet de repérer chaque zone selon sa vocation et chaque zone possède un règlement qui définit les droits à construire.

Le Plan de zonage définit par exemple les zones à vocation urbaine U, à urbaniser AU, agricole A ou naturelle N. On peut trouver des zones N en cœur de bourg pour préserver la biodiversité mais nul ne pourra construire une habitation sur une zone agricole sauf, sous conditions, l'exploitant pour son logement de fonction.

Son règlement s'impose à tous : c'est sur cette base que les demandes des citoyens sont instruites (déclarations préalables, permis de construire, d'aménager, de démolir, ...).



Les permis sont délivrés par le Maire.

- Vous souhaitez arracher une haie ou ouvrir une baie vitrée sur une vieille bâtisse? **Vous avez raison de déposer une demande d'autorisation!** Attention dans vos projets à bien prendre en compte l'environnement dans lequel il s'inscrit (les entités bâties remarquables, les haies, les arbres remarquables, les boisements). Il est utile de préserver notre histoire, nos ressources et mettre en valeur notre patrimoine.

- Vous souhaitez clôturer votre maison? **Vous avez raison de déposer une demande d'autorisation puisqu'elle est obligatoire!** Toutes les clôtures ne se valent pas. Un bourg dont les artères se fauillent entre des clôtures très hautes, de toutes natures et de toutes couleurs, n'a ni âme ni harmonie.
- Vous souhaitez bétonner ou carreler votre cour? **Vous avez raison de déposer une demande d'autorisation!** Attention à préserver la perméabilité du sol en ne prévoyant pas de surface imperméabilisée trop importante. L'eau de pluie est un élément à la fois précieux et dangereux. Son infiltration permet son utilisation sur place et évite qu'elle ne coure trop vite vers... l'inondation ailleurs. Un zonage des eaux pluviales a été établi sur la Commune et est consultable sur le site internet de la Commune <https://bournezeau.fr/fr/rb/1275016/assainissement-40>. Ce zonage impose une prise en compte des eaux pluviales à la parcelle en zone urbanisée.

Le PLUi s'impose donc aussi aux Communes pour justifier leurs actions foncières (droit de préemption par exemple), pour leurs projets d'équipements (sportifs, touristiques, ...).

La Commune doit rendre des comptes pour l'ensemble des aménagements et constructions sur son territoire : des indicateurs de suivi permettent d'évaluer l'avancement ou l'adéquation des projets.

Le PLUi s'intègre dans un cadre plus vaste à l'échelle du «Pays du Bocage Vendéen» dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire pour 15 à 20 ans. Par exemple, c'est le SCoT qui exige que la consommation de terres agricoles soit moitié moindre que les années passées...

Le SCoT obéit à son tour au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui impose un développement urbain équilibré pour une relation ville-campagne équilibrée, une équité d'accès aux infrastructures et aux savoirs, la promotion du développement durable. Toute une obligation de moyens que le Pays de Chantonnay a traduit en politique locale.

Le PLUi a été approuvé en 2019, après 4 années de réflexions, concertations, projets, enquêtes publiques, bilans et délibérations au sein des Communes.

Le PLUi est à votre disposition. Il est consultable en version papier en Mairie ou au siège de la Communauté de Communes ou en version numérique sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

*Jeannick DEBORDE,
L'Adjoint délégué*

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS SUR NOTRE COMMUNE

La gestion différenciée, c'est ajuster les pratiques d'entretien en fonction du lieu, son usage, sa fréquentation, son intérêt paysager, écologique, ... c'est « graduer » les pratiques d'entretien entre des espaces jardinés plus sophistiqués et des sites presque... naturels.



Gestion différenciée derrière l'école La Courte Échelle.



Fleurs en pieds de mur le long du cimetière



Pavillon de compostage à Mouchamps

- **Du végétal au cœur du bourg**, avec des arbres préservés et des vivaces, partout où c'est possible. Pourquoi pas sur les trottoirs? C'est réjouissant à l'œil mais c'est aussi plus « respirable » qu'une surface minérale. Les végétaux produisent de l'oxygène, stockent le CO₂, n'emmagasinent pas la chaleur. Ils rafraîchissent même l'air via leur transpiration.
- **Moins de travail avec des engins à moteurs**, taille, tonte, tracteur, ... c'est bon pour le climat et c'est bon pour toute la vie qu'hébergent nos espaces verts ; Par exemple, limiter la taille des arbres les rend moins vulnérables ; limiter la tonte de l'herbe permet à nombres d'animaux et végétaux de s'épanouir.
- **Créer des lieux à fort potentiel écologique**, avec des variétés de vivaces diversifiées, depuis le couvre-sol jusqu'à la végétation arbustive, en conservant là où c'est possible du bois mort, en préservant les milieux humides, ... Que chaque hôte de ces lieux y trouve son compte. Par exemple, le bois mort sert de gîte et de couvert à nombre d'oiseaux et de micro-organismes. Sa « digestion » gorgera le sol en éléments nutritifs.
- **Créer des espaces plus filtrants**, par exemple du terre-pierres à la place du goudron, du paillis au lieu du plastique, ... c'est meilleur pour la ressource en eau, qui s'infiltrer sur place et profite aux végétaux alentours ou, plus bas, aux nappes phréatiques. L'eau qui court à la surface d'un bitume s'enrichit en éléments polluants et l'eau qui tombe sur une bâche s'enrichit en microplastiques.

Entretenir autant que possible et aussi peu que nécessaire...

(Source : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Le CPIE Sèvre et Bocage a établi avec la Commune une cartographie des espaces verts et un mode de gestion approprié. Elle est à votre disposition, sur notre site internet, avec les explications sur le lien suivant : <https://bournezeau.fr/fr/rb/1919894/gestion-des-espaces-verts>

«**Ensausage**» ne veut pas dire **négliger**. De même que désherber, tondre, tailler ne signifie pas forcément « nettoyer ».

Recycler en compostant les biodéchets

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) instaure l'obligation du tri à la source et la valorisation des biodéchets. **Au 1^{er} janvier 2024**, les biodéchets (déchets verts, déchets de cuisine, serviettes papiers, journal souillé, ... tout ce qui est biodégradable et non toxique) ne doivent plus aller dans la poubelle du tout-venant.

Le compostage des biodéchets, c'est du bon sens car il sert chacun de nous et la communauté dans son ensemble. Moins de poubelle à ramasser, moins de place dans les sites d'OM, moins de gaz à effet de serre liés à la dégradation de la matière organique... et une valorisation en circuit court : du compost fabriqué sur place à mettre dans les plates-bandes.

On composte déjà sur la Commune mais généraliser la pratique est un sacré enjeu. Pourtant, le compostage est un processus biologique naturel à la portée de tous : la matière organique est transformée grâce aux bactéries, champignons, vers, insectes... qui s'en nourrissent et produisent un compost stabilisé et hygiénisé, tel un terreau riche en humus.

Une réunion publique sur le compostage a réuni les habitants de Bournezeau le 6 juin 2023.

- **Apprendre ou améliorer sa pratique du compostage**. Quels déchets? Quel équilibre entre déchets verts (humides, riches en azote) et déchets bruns (secs, riches en carbone)? Comment aérer? Maintenir l'humidité?
- **Aborder une nouvelle solution de compostage collectif** qui s'adresse à ceux qui n'ont pas la place dans leur jardin ou ceux qui ont envie de partager avec leurs voisins de quartier la pratique du compostage. Une batterie de composteurs pourrait être mise à disposition des habitants d'un quartier. Mais un projet de compostage collectif n'est viable que si les participants veillent au bon déroulement du compostage, s'ils font vivre le lieu, ... Pas besoin de s'investir des heures et des heures mais de s'entendre pour que chacun fasse quelques permanences par an.

Vous êtes intéressé par le compostage collectif ? Bienvenu!
Adressez-vous en mairie ☎ 02 51 40 71 29

Nous vous invitons également à consulter le guide pratique sur le paillage et le compostage réalisé par le SCOM (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères) : <https://www.scom85.fr/wp-content/uploads/2023/01/Guide-du-paillage.pdf>

Jeannick DEBORDE,
L'Adjoint délégué

VOIRIE ET RÉSEAUX

VOIRIE

Nous poursuivons, comme chaque année notre programme d'entretien de voirie. La forte augmentation des matières premières (+ de 15 %), nous oblige à revoir le périmètre des travaux envisagés pour respecter notre budget prévisionnel. Quelques travaux prévus cette année ne pourront donc pas être honorés, ils seront donc décalés pour 2024.

LOT 1 Travaux de rénovations avec l'entreprise EIFFAGE 104 594 € H.T. prévisionnels

- Rue du stade : 780 ml en bicouche
- Carrefour du Bois Bonneau : réfection eau pluviale
- Chemin de Villiers et de la Seillerie : reprise fossé et gestion pluviale
- VC 271 des Mousses Noires : 1370 ml sablage chemin
- VC 106 Fremier : reprise busage accotement
- VC La Papinière : 50 ml de terrassement et empierrement
- Parking bourg St Vincent Puymaufrais : reprise trottoir
- La Pérochère : 50 ml reprise route en bicouche
- Carrefour la Croisée de la Boule : reprise busage
- Impasse du Pailiers : reprise avaloire

LOT 2 Travaux de point à temps avec l'entreprise Vendée Service Emulsion

- 25 tonnes : 17 550 € H.T. prévisionnels

LOT 3 Curage fossés et décapage des accotements par l'entreprise 2LTP

- 5 263 mètres : 6 681 € H.T. prévisionnels



Curage des fossés

RÉSEAUX

Réseaux « eaux pluviales »

Des interventions télévisuelles et des hydrocurages des réseaux eaux pluviales sont programmées cette année (quartier du château, secteur mairie, place de la Liberté, lotissement des Acacias, secteur rue Bastard). Ils permettront d'analyser et de mettre en œuvre un programme d'investissement à l'amélioration de la qualité de ces réseaux (Budget engagé 7 000 €, par l'entreprise BODIN).

Nouvelle campagne de contrôle branchements eaux usées

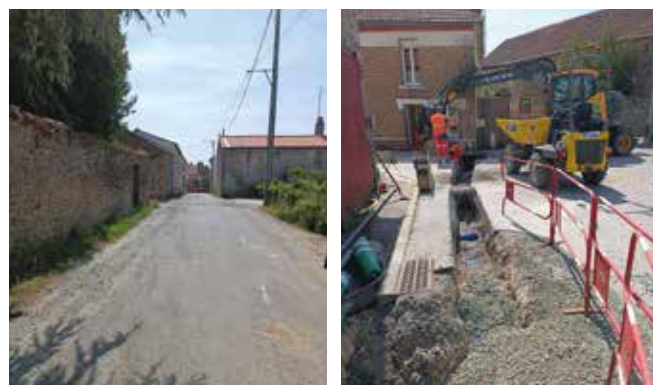
Ces trois dernières années, 77 contrôles de branchements d'assainissement en eaux usées ont été vérifiés par notre prestataire la SAUR. Certains d'entre eux ne sont pas conformes à la norme de réglementation. Nous rappelons que les propriétaires ont un délai de 6 mois pour entreprendre les travaux, sous peine de majoration de leur redevance assainissement.

Travaux chemin de la Motte

En prévision du futur lotissement du HAUT BOIS et du futur aménagement sécuritaire de cette rue, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable ont débuté mi-avril.

Vendée Eau a confié la mission des travaux de renouvellement des canalisations à l'entreprise SOGEA ENVIRONNEMENT et les branchements aux particuliers à SUEZ.

Le chantier est réalisé sous le contrôle du bureau d'études Géouest.

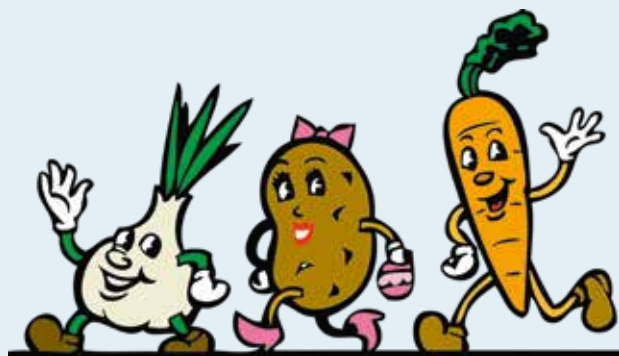


Travaux chemin de la Motte

Ce programme en juin, les travaux de réfection des eaux pluviales et des eaux usées suivies par le bureau d'étude la SAET.

Christophe RINEAU,
L'Adjoint délégué

LE COÛT DE FOURCHETTE... CASSE-TÊTE DANS L'ASSIETTE



Bien manger dans les cantines est une évidence... mais pas une évidence économique.

Dans un contexte économique particulièrement tendu, avec une forte inflation (+ 16% sur certains produits alimentaires), une augmentation du prix des fluides et des énergies et une baisse de pouvoir d'achat, la construction d'une tarification pour la restauration scolaire est un défi important avec des marges bien serrées.

Face aux augmentations des matières premières, nous avons dû réviser l'indice de notre prestataire « Restauval » passant de 2 à 6% d'augmentation pour la rentrée prochaine.

Soucieux de ne pas creuser le déficit communal, tout en n'augmentant pas trop les tarifs pour les familles, les élus en partenariat avec les membres du Comité Affaires scolaires (composé de citoyens, de représentants de parents, des directrices des écoles) ont réfléchi à une nouvelle tarification.

Ainsi à partir de septembre prochain nous proposons aux familles une **tarification sociale...** dont vous trouvez le détail ci-dessous :

Tranches de Q.F. et autres catégories	Tarifs
Q.F. ≤ 900	3,70 €
901 ≤ Q.F. ≤ 1300	4,30 €
Q.F. ≥ 1301	4,65 €
Tarif hors commune	5,20 €
Tarif repas non réservé	6,00 €
Tarif adulte	6,50 €

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le bilan financier 2022 fait apparaître un déficit de 60 000 €.

Il est important de préciser que la facturation aux familles est inférieure au coût réel du service.

POUR RAPPEL

Employé par notre prestataire Restauval, Sébastien MILASSEAU accompagné d'agents municipaux assure le service de restauration. Ainsi il confectionne environ 350 repas quotidiens dans la cuisine centrale de l'école de La Courte Échelle. Une livraison en liaison chaude s'effectue pour l'école privée.

Comme défini dans le marché public et dans le respect de la Loi Egalim, nous retrouvons dans l'assiette de nos enfants : 50% de produits sous signe de qualité dont au moins 20% de bio.

(cf. article dans le mag'infos de juillet 2022).

Une cuisine de qualité qui vise chaque jour à réduire le gaspillage alimentaire et réduire l'utilisation de plastiques.

Parallèlement, la Communauté de Communes a mis en place un PAT (Plan Alimentaire Territorial) sur le Pays de Chantonnay. La Commune de Bournezeau compte bien prendre sa place et y peser de tout son poids afin de contribuer à relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux, les denrées biologiques dans les cantines.

Puissions-nous rêver à un marché commun, et une harmonisation des tarifs de restauration scolaire...

La cloche a sonné

Avant de chanter « l'école est finie », les enfants des deux écoles ont pu cette année vivre enfin leur fête de fin d'année... La Commune a été heureuse d'offrir un dictionnaire à chaque CM2. Ce livre va les accompagner toute leur scolarité. Bon voyage au pays des mots et du savoir... et surtout belles vacances.

Jérôme AUBINEAU,
Le Maire délégué et 1^{er} adjoint

ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

Préparation de la prochaine rentrée.

La rentrée 2023/2024 se prépare. Les inscriptions des enfants nés en 2020 et 2021 sont en cours, et les parents peuvent prendre contact avec l'école. Une porte ouverte pour les petits aura lieu le mardi 4 juillet de 17h30 à 19h. L'école propose aux enfants nés au début de l'année 2021 une rentrée en septembre, ou une autre, après les vacances d'hiver. Environ 180 élèves sont prévus à l'heure actuelle.

Le projet d'école 2022/2026

L'année scolaire 2022/2023 a permis la mise en place du nouveau projet d'école qui se concentre sur 3 axes exploités sous la forme de différentes actions :

- **AXE 1 - Le climat scolaire : un outil pour favoriser les apprentissages.** Cet axe a permis entre autres de collaborer :
 - avec l'équipe pHARe de la circonscription pour travailler sur l'amitié et la communication entre pairs ;
 - avec les pompiers bénévoles de Bournezeau pour apprendre à porter secours ;
 - avec la Communauté de Communes dans le cadre du savoir rouler à vélo.
- **AXE 2 - Le numérique : un outil pour apprendre.** L'utilisation des tableaux interactifs dans chaque classe, de la mise à disposition d'une classe mobile ainsi que l'utilisation de l'espace de travail numérique Eprimo a permis de faire progresser les élèves dans toutes les domaines présents dans les programmes.
- **AXE 3 - La culture artistique commune et personnelle.** L'école a la chance d'être devenue partenaire du grand R et ce, pendant une durée de 3 ans. Chaque classe a pu bénéficier soit de spectacles soit d'exploitations en classe avec des artistes professionnels.

Quelques exemples en photos d'actions menées au troisième trimestre à l'école liées à notre projet d'école :



Axe 1 : réalisation d'un tableau CM2 « Climat scolaire et École »



Axe 1 : apprendre à porter secours
Visite de la caserne des pompiers



Axe 1 : Savoir rouler à vélo - Partenariat avec la Communauté de Communes



Axe 2 : séance interactive au VPI en Anglais avec l'assistante anglaise Millie



Axe 3 : découverte du théâtre à l'italienne lors du spectacle « Bouger les lignes »

Remerciements à tous les acteurs de la vie de l'école

Durant cette année scolaire 2022-2023, les projets se sont réalisés dans de bonnes conditions grâce à l'implication de tous, élèves, parents, enseignants et personnels municipaux. Qu'ils soient tous remerciés! Les activités d'ouverture et de découverte ne sont bien sûr possibles et gratuites que grâce aux aides financières importantes de la Commune et de l'Amicale Laïque que nous remercions aussi chaleureusement.

La fête de l'école a clôturé cette année scolaire le samedi 24 juin avec les danses et les chants des enfants. Rires et jeux ont été au rendez-vous au parc des Humeaux.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine.

L'équipe enseignante

École Publique « La Courte Échelle »

35, rue Jean Grolleau
85480 BOURNEZEAU

☎ 02 51 40 70 91

✉ ce.0851126m@ac-nantes.fr

👉 <https://ecoleprimairelacourteechelle-bournezeau.e-primo.fr>

ÉCOLE PRIVÉE SAINT ANDRÉ

Notre fil conducteur des apprentissages, cette année : « Ensemble, cultivons le bien-être » nous a conduit à vivre différentes actions.

Aussi, voici en quelques lignes les activités culturelles ayant permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances dans les différents domaines d'apprentissage, de La Toute Petite Section au CM2 :

- Les classes TPS-PS-MS et GS-CP ont bénéficié d'un spectacle intitulé « Mirabelle et ses amis » et commun aux écoles de notre secteur. Les élèves ont aussi pu bénéficier d'activités d'éveil au bien-être, au sein de l'école.
- Pour les classes de CP et CE1, ce fut la découverte du Musée de La Tour Nivelle à COURLAY et la familiarisation avec l'école d'autrefois.
- Les CE2 sont allés au Château des Essarts pour vivre un parcours Aventure.
- Les CM1 et CM2 ont bénéficié d'une sortie à La Maison de la Rivière - Terres de Montaigu.



Visite du Musée de La Tour Nivelle à COURLAY pour les CP et CE1

Des activités sportives et/ou éducatives sont aussi venues compléter les propositions :

- L'activité natation au centre aquatique l'Odysse pour les élèves de CP et CE1 en mars/avril
- La participation à l'opération « Balle au pied » pour les 4 classes primaires de notre école, en mai-juin
- La participation des CM1-CM2 à CHANTEMAI
- Les séances de bibliothèque pour les maternelles - CP
- Le Savoir Rouler à Vélo pour les CM1 et CM2
- Une sortie à l'Historial de Vendée pour les CM1 et CM2



Échanges intergénérationnels au Foyer Soleil

- Un projet intergénérationnel mené entre la classe CE1-CE2 et les résidents du Foyer Soleil autour du thème : École Autrefois/École Aujourd'hui

Un grand merci aux personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : parents, ASEM, personnel de l'école, catéchistes, intervenants... Merci aux associations APEL et OGEC qui contribuent à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école et à la commune pour le financement de certaines activités dont bénéficient les élèves.

Au printemps, notre école a vu sa façade s'embellir grâce à une fresque élaborée en collaboration avec l'artiste LALUZ. Ceci est l'aboutissement d'un beau projet mené avec les élèves et l'équipe éducative ces deux dernières années.

Cette année scolaire s'achèvera par notre kermesse placée sous le signe du « Bien-être » (défilé de chars, danses des classes, stands) et le traditionnel Moules-Frites sur le site des Humeaux.

Bel été à toutes et tous.

L'équipe enseignante.



Vous souhaitez procéder à l'inscription de votre enfant à l'école, veuillez contacter la directrice par téléphone ou mail.

École Privée Saint André

13 avenue du moulin

85480 BOURNEZEAU

☎ 02 51 40 71 82

✉ ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr

🌐 <https://bournezeau-standre.fr/>

MAISON FAMILIALE RURALE BOURNEZEAU



Young Breeders

2 équipes de la MFR Bournezeau étaient engagées au championnat de France des Young Breeders qui s'est tenu à Yssingeaux (43) au lycée agricole George Sand du 11 au 14 avril 2023. Les jeunes sont revenus avec le titre de champion de France !



Le championnat a été un bel évènement, organisé par l'équipe du Stud-Book Selle Français. 120 jeunes venus de toute la France pour concourir dans la joie et la bienveillance et un florilège de podium pour les deux équipes de la MFR engagées !

Résultats des différentes épreuves :

5 médailles au total dont 4 médailles d'or et 1 d'argent

Mention à Axel, José-Louis, Maëlle et Lauren pour qui l'aventure continue car ils font partis des 36 candidats présélectionnés pour le championnat du Monde 2024 qui aura lieu au Danemark.

Meilleur apprenti de France

En parallèle, une autre compétition avait lieu pour les jeunes en formation dans les métiers du cheval. Organisé par la société MOF et Equi-ressource (IFCE), 10 élèves de bac pro CGEH de la MFR de Bournezeau ont participé les 5 et 6 avril au concours régional «un des meilleurs apprentis» dans la catégorie palefrenier-soigneur.



Là encore, ils sont revenus avec de nombreuses médailles :

- Obtiennent une médaille de bronze au niveau départemental : Ambre CHARPENTIER, Marina VERDEAU et Emma GUIBAULT-TURPIN
- Obtiennent une médaille d'argent au niveau régional : Hortense GIRARD, Coline MÉCHIN, Wendy GUILBAUD, Aymeric RELION, Axel SILES-ARNAUD et José-Louis ZINS
- Et obtient une médaille d'or régionale et donc qualifiée pour le national au Haras du Pin le 30 juin 2023 : Camille LAMY !



Contact :

☎ 02 51 40 71 29

👉 <https://www.ecole-cheval-vendee.com>

✉ mfr.bournezeau@mfr.asso.fr

FAMILLES RURALES BOURNEZEAU



Pour l'association, ces derniers mois furent riches en rencontres et en festivités : participation au Téléthon, au marché de Noël et projection de films.

Résultat : de beaux échanges entre les membres du Conseil d'Administration et l'envie de créer un évènement intergénérationnel pour les habitants de la Commune (et les alentours) notre premier «Mitan festiv'», concert rock, s'est déroulé en mars 2023.



Celui-ci nous encourage à continuer. Avec nos nouveaux membres (notre Assemblée Générale fut le 23/05/23) : on vous donne rendez-vous le samedi 2 septembre pour se retrouver, manger, boire, jouer, etc... Bref, patience, alors surveillez vos boîtes mails, newsletters et réseaux sociaux.

L'Accueil de loisirs (ouvert de 7h00 à 19h00), suivez tout au long de l'année, les activités proposées par nos animateurs aux enfants et aux ados sur les réseaux : Familles Rurales les Bourzouils et Ados BZO/la lettre d'information de Familles Rurales Bournezeau.



Sur le 1^{er} semestre :

- les enfants ont pu visiter la caserne des pompiers, se prendre pour des rois et des reines, laisser libre à leur créativité sous le soleil, etc...
- les ados : Archery touch, Laser games, tournoi baby-fléchettes, soirée loup-garou, jeux inter-com.com, etc...



Été 2023 :

- la piscine, la plage et le lac de Touchegray rafraîchiront les enfants ; le château des Essarts, Zoo de Mervent vont les émerveiller, enfin les camps à Olonne sur mer.
- Les Ados : création artistique, sortie à Terra Botanica, Planétarium... Le camp : Surf à Saint Jean de Monts. Grâce à leurs projets d'autofinancement, ils améliorent leur salle d'animation.

La rentrée, elle, sera encore riche en jeux et activités.

AMICALE LAÏQUE

L'année scolaire se termine et nous sommes heureux d'avoir pu reprendre les manifestations qui avait dû être stoppées pendant ces dernières années.

L'Amicale a organisé, pour l'année 2022-2023, les traditionnelles ventes de pizzas, jus de pomme et gâteau BIJOU, une fête de Noël avec un spectacle suivi des chants des enfants et des stands avec les objets fabriqués par les enfants ainsi que le bar et la restauration rapide. En février a eu lieu le dîner dansant, et le 24 juin, la fête de l'école. Nous prévoyons de réitérer ces actions pour la prochaine année scolaire.



Toutes les manifestations et opérations proposées par l'Amicale sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour suivre nos actualités !

Pour nous contacter :

✉ amicalelaique.bournezeau@gmail.com

📘 Amicale laïque de Bournezeau

Boîte aux lettres amicale de l'école



LES MARSUPIL'AMIS

Une année riche en évènements divers.

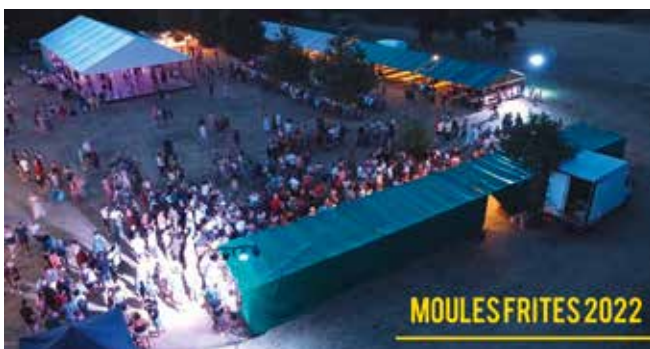
L'année 2023 est synonyme de changement de Président, Vivien BITEAU a laissé sa place à Clément FRAPPIER.

Le foyer des jeunes, les Marsupil'Amis, est heureux de vous convier chaque année pour des évènements divers et variés. Si l'on fait un petit retour en arrière, pour bien commencer l'année 2023, en février, s'est déroulé notre traditionnel concours de belote qui a réuni un total de 34 doublettes.

Pour continuer cette année, en mai, vous avez pu profiter de notre vente de viennoiseries à domicile dont les bénéfices ont été versés à l'association «Soline» qui accompagne, informe et soutient les personnes atteintes d'un cancer du sein.

À vos agendas!

Comme chaque année, vous pourrez compter sur notre traditionnel «Moules-frites», le 13 juillet, pour vous retrouver entre ami(e)s et passer du bon temps.



MOULESFrites2022

Nous comptons sur vous pour célébrer cette fête nationale comme il se doit.

En août, 50 Marsupiaux vont faire le déplacement au parc Astérix en Haut-de-France. Cette sortie sera un moment de cohésion et de partage qui pour les Marsup' est très important. Elle sera à moitié financée par le foyer.

Pour finir, quoi de mieux qu'un repas assis servi par les marsupiaux et accompagné de sketches, de danses... ? Eh oui, vous l'avez bien compris, vous pourrez également compter sur nos incontournables soirées cabaret (27-28 octobre) pour finir l'année en beauté aux côtés des Marsupil'Amis.

*Marsupilement,
Le Marsup'*



CABARET 2022

EHPAD LES HUMEAUX

La résidence a investi dans une ActivTab début 2023.

Cet achat a été possible grâce à une subvention. L'ActivTab permet de proposer des ateliers aux résidents soit en groupe soit en individuel. Plusieurs modules sont proposés, les souvenirs, la magie, des jeux de mémoire, les vieux métiers... Les résidents qui ont souhaité participer à ces ateliers ont apprécié. Les souvenirs entraînent des discussions parfois amusantes surtout avec les jeunes générations.



BOURNEZEAU PALET CLUB 85

La saison s'est clôturée à la fin du mois d'avril avec de très bons résultats, un effectif de 48 joueurs, une bonne présence aux entraînements et aux matchs.

Le club engagé en deuxième division termine invaincu (8 matchs pour autant de victoires). Il ne restait plus que le titre de Champion de Vendée à aller chercher, chose faite le 22 avril avec une victoire très difficile. Nous sommes éliminés au troisième tour de coupe (seule défaite de la saison). Nous espérons la venue de nouveaux joueurs et joueuses pour la saison prochaine en première division.

Plusieurs projets sont étudiés (création d'un mini championnat senior l'après-midi, manche championnat jeune...). **La reprise des entraînements, ouverts à tous, est prévue le 23 août.**

Le bureau du BPC



Renseignements auprès de :

M. Olivier THOMAS au ☎ 06 61 85 25 67 ou

M. Stéphane GOLLY au ☎ 06 86 48 49 83

CLUB SAVATE BOXE FRANÇAISE

Un jeune cadet du club, Florian TAILPIED, 17 ans, participe aux Championnats de France.

Il a gagné le tour «secteur». Rendez-vous le dernier week-end de mai pour les finales à Paris. Une autre jeune va commencer les compétitions (Maëlyne).



Nous reprendrons les cours pour adolescents (à partir de 12 ans), adultes, femmes et hommes, début septembre 2023.

Les cours sont donnés à la salle omnisports, le mardi et le vendredi. Mercredi en plus pour les compétiteurs.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre par :

☎ 06 31 85 80 23 ou

✉ agatheg@sfr.fr

BASKET CLUB BOURNEZEAU

C'est une nouvelle saison qui se termine pour le BCB, avec son lot de surprises...

4 équipes jeunes, 2 équipes seniors et 1 équipe loisirs, le BCB est aujourd'hui, un petit club vendéen de part ses effectifs, mais nous gardons de grandes ambitions sportives.



L'équipes U15 a atteint le niveau 1 départemental, et je la félicite. L'équipe seniors filles assure son maintien en pré régional dès la trêve hivernale ; elle termine 2^e du championnat et emmène les couleurs du club jusqu'en finale du Challenge de Vendée au Vendéspace le 20 mai dernier, qu'elle perd de 4 petits points.




Nous avons organisé, pour clôturer la saison, la première édition d'un tournoi 3x3, qui j'espère aura répondu à nos attentes.

Nous comptons sur les bournevaiziens pour leur présence lors de nos manifestations habituelles : le vide grenier aux Humeaux le dimanche 23 juillet, le concours de pétanque le samedi 9 septembre au stade et le gala de basket les 9 et 10 septembre ; la vente de nos repas à emporter sera organisée courant novembre.

Je mets de côté la présidence du club après 7 années riches en émotions. Je remercie tous les bénévoles de s'investir autant, sans eux le BCB ne tiendrait pas ! Durant cette période le basket m'a beaucoup apporté. J'estime énormément ce club, j'aime le voir évoluer et grandir avec ses licenciés.

Je vous invite à nous rejoindre, nous recrutons dans toutes les catégories, joueurs et bénévoles.

Contact :  bcbsecretariat@gmail.com

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison sportive prometteuse qui débutera par des portes ouvertes pour les jeunes !

Bel été à vous tous.

*Laurène ROBIN,
Présidente du Basket Club Bournezeau*



BOURNEZEAU BADMINTON CLUB

Tous les jeudis soir, une bonne trentaine de personnes se retrouvent à la salle Omnisports pour taper le volant de badminton.

L'association compte une bonne cinquantaine d'adhérents. Pour le plaisir de jouer (le plus souvent en double) durant deux heures.

Nous organisons quelques tournois en interne, et des rencontres avec d'autres clubs.

Les nouveaux joueurs sont les bienvenus. Le club fournit les volants et prêtent des raquettes aux débutants.

Pour info : Séances de Badminton tous les jeudis de 19h00 à 21h00, âge minimum 14 ans.



Contact Bournezeau Badminton Club :
 06 26 26 37 88

VENDEE SUB ESCALE

Voici maintenant un an que le club a été créé.

Pour cette nouvelle saison, qui débutera en septembre 2023, nous espérons accueillir de nouveaux membres afin de poursuivre le partage de notre passion, la plongée, mais aussi proposer aux initiés de se perfectionner avec des plongées régulières et des possibilités de formations.

Tout comme l'année précédente, nous aurons des entraînements en piscine à Chantonay et des plongées en milieux naturels (carières ou mer).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus de renseignements.

Vous pourrez venir tester une séance au mois de septembre, avant de vous inscrire.

*Mickaël CUISSET,
Président de l'association Vendée Sub Escale*



ÉCOLE DES SPORTS DE BOURNEZEAU

C'est dans une ambiance sportive et détendue que la saison de multisports s'est poursuivie.



Enfants et adultes se retrouvent chaque mercredi pour découvrir de nouveaux sports (kin-ball, bumball, vince pong...). Toujours aussi ludiques, les séances s'enchaînent dans la bonne humeur générale. En février, l'organisation d'une séance sur le thème du carnaval a été particulièrement bien accueillie. Petits et grands ont pris un plaisir non dissimulé à revêtir leur déguisement

pour se prêter aux divers défis sportifs proposés par Antoine. L'adhésion à l'Ufolep a également permis de proposer aux adhérents, durant les congés d'hiver, une formation aux gestes de premiers secours.

Une séance de découverte sera de nouveau proposée en début de saison prochaine, n'hésitez pas à y venir nombreux !



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Reprise des cours le lundi 4 septembre 2023, à la salle Omnisports.

Les cours seront assurés par notre animatrice Maëva :

- Le lundi de 19h45 à 20h45, gym dynamique
- Le vendredi de 10h30 à 11h30, gym d'entretien

1 cour d'essai gratuit.

Sportivement,



Renseignements au ☎ 06 21 80 65 67

Le bureau

COURLISCH'CLUB

Le Courlisch'club est une association forte de ses 94 adhérents et qui fêtera ses 10 ans le 9 mars 2024.

Depuis le début de l'année la marche dynamique «La march'lish» est venue s'associer au club.

Le bilan des sorties externes et des sorties hebdomadaires est très positif, le nombre de participants est en grande progression.

Plusieurs dates animent annuellement le Courlisch'club comme la sortie plogging, la sortie vin chaud et notre mémorable «Rando Trail du Bout du Monde» qui se déroulera le 3 septembre prochain à Saint Vincent Puymaufrais.

LES RANDONNEURS

Saison 2023-2024

Les sorties du dimanche :

- Fréquence : tous les mois.
- Départ de la Maison des associations.
 - Heures d'hiver : départ à 14 h 00
 - Heures d'été : départ à 14 h 30
- Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

Dates des randonnées du dimanche en 2023 :

- 10 septembre 2023 - 8 octobre 2023
- 5 novembre 2023 - 10 décembre 2023

Les sorties du jeudi :

- Fréquence : le jeudi, tous les 15 jours.
- Les randonnées du jeudi reprendront le 7 septembre 2023.



- Départ de la Maison des associations.
 - Heures d'hiver : départ à 14 h 00
 - Heures d'été : départ à 14 h 30

Dates des randonnées du jeudi en 2023 :

- 7 septembre 2023 - 21 septembre 2023
- 5 octobre 2023 - 19 octobre 2023
- 2 novembre 2023 - 16 novembre 2023
- 30 novembre 2023 - 4 décembre 2023
- 18 décembre 2023

Pour tous renseignements, contactez :

- M. Jean-Michel MARTINEAU au ☎ 02 51 40 76 60 ou ☎ 07 76 17 66 39
- M. Yves BROSSET au ☎ 02 51 40 71 41

RYTHME JAZZ DANCE BOURNEZEAU

Rythme Jazz Dance Bournezeau (RJDB) compte 130 adhérents dans différents cours : Modern'jazz de 5 ans aux adultes, Zumba et renforcement musculaire dès 16 ans, Barre à terre et assouplissement dès 14 ans et Hip-Hop de 8 ans à 14 ans.

La prochaine saison débutera le lundi 11 septembre. Nous ouvrons de nouveaux cours : Modern'jazz adultes Loisirs (sans spectacle), Zumba kids de 5 ans à 9 ans et Zumba ados de 10 ans à 15 ans. Les inscriptions auront lieu le samedi 1^{er} juillet et le samedi 2 septembre de 10h00 à 12h00 à la salle des Halles.

Nous en profitons pour dire un grand merci à nos partenaires financiers et à tous les bénévoles sans

oublier nos profs Adeline et Roxanne. Merci à la Commune de Bournezeau et à Familles Rurales de nous avoir convié à leurs manifestations. Nous terminons la saison en proposant des cours de Zumba gratuits tous les jeudis de juillet de 20h00 à 21h00 à la salle des Halles.



Contact et renseignements :

- ☎ rjdbournezeau@gmail.com

YOGANANDA VENDÉE

Les cours de Yoga, avec l'association Yogananda Vendée, continuent à la rentrée prochaine, le lundi soir de 19h45 à 21h00, à la salle des associations (rue du stade).

Vous êtes les bienvenus. Nous vous invitons à venir découvrir les bienfaits du Yoga à partir du lundi 18 septembre et tout au long de l'année scolaire. Venez avec un tapis de sol, une tenue souple et le ventre léger.

1^{er} cours sans engagement.

Renseignements au :

☎ 06 14 22 52 90 ou

✉ yogananda.vendee@gmail.com

LES PATTES À TRAC



Cette année, la troupe de théâtre les Pattes à trac et la Mairie de Bournezeau organisent, le 16 septembre 2023, dans le cadre de la journée européenne du patrimoine une balade contée.

Une balade, des histoires, un spectacle vivant, des jeux et de délicieux mets vous seront proposés (et plein d'autres surprises !!!). À vos agendas et surveillez les réseaux sociaux! Facebook et Instagram des PATTES À TRAC.

Contact Lou PRIETO

☎ 06 71 31 14 45 ou sur  et 

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a déménagé et depuis le mois de mars se trouve installée dans les modulaires place des papillons à côté de la mairie.

Le local est bien évidemment plus petit que l'ancien, mais nous pouvons proposer néanmoins pas mal de choix pour nos lecteurs. Nous retrouvons les espaces habituels coin enfant, coin BD adulte, coin ado, coin DVD et manga, les romans adultes, et les nouveautés.

Le reste de nos livres est stocké à la Communauté de Communes, vous pouvez consulter les titres sur le site du Réseau des bibliothèques et les réserver directement ou nous demander à l'accueil.

Dans le même temps les horaires d'ouverture ont été augmentés. Vous pouvez désormais venir, en plus des horaires habituels, le mardi de 16h30 à 18h30 où l'accueil est assuré par M. Frédéric GANDEMER, bibliothécaire, recruté par la Communauté de Communes et le samedi après-midi, de 14h00 à

17h00 (sauf vacances scolaires), où la permanence est effectuée par un emploi jeune. Le reste des animations est inchangé, à savoir les «bébés lecteurs» le premier lundi du mois, l'accueil des classes et l'animation lecture auprès de l'EHPAD.

En septembre /octobre, nous accueillerons une auteure Vendéenne, Odile BERTHOMEAU, qui nous parlera de son livre «Le Chagrin de Marie». Vous serez prévenus par la lettre d'info de la mairie et l'affichage en bibliothèque. Nous vous y attendons nombreux.

En attendant ce rendez-vous, nous vous souhaitons de belles lectures pendant l'été.



CRÉA PASSIONS

Nous sommes un groupe de 20 à 25 personnes.

Nous nous réunissons tous les lundis de 14h00 à 18h00, à la salle des associations, de septembre à juin. Nous faisons sacs, macramé, broderie, tricot, crochet, cartonnage, encadrement, mosaïque, déco pour Noël, ... Nous organisons une sortie au restaurant dans le courant de l'année et un pique-nique au mois d'août.

Le bureau



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ÉNERGIES CITOYENNES (APEC)

Forte de sa centaine d'adhérents, notre association travaille toujours en partenariat avec les élus de la commune, élus que nous remercions pour leur soutien car notre rêve, partagé avec eux, dure depuis 13 ans. Notre objectif commun est d'aboutir à la réalisation d'un parc citoyen sur notre territoire où se dressent désormais 6 éoliennes construites par Energie Team, développeur privé.

Il y a un an, une feuille info avait été annexée au bulletin municipal, le mag'infos de juillet 2022. Nos objectifs sont les mêmes : à savoir, acheter des éoliennes. Vous pouvez relire cette feuille, si vous l'avez conservée : à l'époque, notre souhait était de pouvoir en acheter 3, celles situées au nord, sur Bournezeau, à proximité de l'échangeur autoroutier.



Un énorme changement vient d'avoir lieu car, le 22 mars dernier, en mairie de Bournezeau, Energie Team, par la voix de son Président en personne, Ralf GRASS, nous a proposé d'acheter les 6 éoliennes. C'est une excellente nouvelle si nous trouvons un accord pour l'acquisition de la totalité du parc.

Nous sommes donc en pourparlers avec le propriétaire pour acheter le parc dans les douze mois à venir avec l'aide de nos partenaires, comme nos élus, pour ne citer qu'eux. Si la cession se réalise, nous aurons besoin de vous pour collecter des fonds propres et vous deviendrez actionnaires de la société citoyenne, société dont nous sommes en train de finaliser les statuts.

Pour conclure, l'acquisition du parc ne se fera que si sa rentabilité est garantie. Nous l'avons toujours dit : il n'est pas question d'embarquer qui que ce soit dans un projet collectif d'énergie verte si l'ensemble des risques ne sont pas levés.

Restons mobilisés et avec vous, nous sommes toujours sur le chemin des possibles.

Et merci pour votre soutien !

Toutes vos questions peuvent être déposées auprès de la mairie qui fera suivre auprès de notre association ou, plus directement en envoyant un mail à :

✉ apec.bounezeau@orange.fr

FORESTS FROM FARMS

L'association de ré-ensauvagement « Forests From Farms » (transformer les fermes en forêts) de Bournezeau lutte depuis quelques années (elle a été créée en 2016 sous le n° W852008174) contre le réchauffement climatique en plantant des arbres et en faveur de la biodiversité et de la protection des espèces sauvages protégées, comme entre autres la genette.



En 2022 et également en 2023, elle suit la présence des pollinisateurs et en particulier les papillons sur ses terres. En Europe et aussi en France, les populations d'insectes s'effondrent. De nombreuses études récentes suggèrent des chutes d'abondance de 70% à 80% au cours des

dernières décennies dans les régions dominées par les activités humaines et l'agriculture intensive.

Pour la conservation de la biodiversité nous conseillons aux Bournevaiziens de NE PAS TONDRE leur pelouse jusqu'à juillet et de laisser une partie de leur jardin sauvage pour la flore et la faune.

Pour plus de renseignements :

👉 <https://forestsfromfarms.org/FR.php>

ADES

L'ADES vient de souffler ses vingt bougies.

Fin avril 2023, dans la toute nouvelle maison des Associations, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association de Défense de l'Environnement et de la Santé publique. L'évènement a été l'occasion de rappeler son origine et les actions qu'elle a menées.

L'ADES est née en 2003, d'un refus de la population de voir s'installer à Bournezeau, puis en Vendée, un incinérateur de déchets ménagers. Cette technologie «d'élimination» des déchets, n'est en réalité qu'une transformation qui génère des molécules très toxiques et des cendres hautement contaminées dont on ne sait que faire. Son abandon résulte d'actions de grande ampleur menées par des habitant(e)s du département. Pour autant, l'ADES a continué d'exister en proposant de porter un autre regard sur la terre à laquelle nous appartenons, par le biais de conférences, comme par exemple, sur les énergies, sur l'eau, le changement climatique (dès 2009) ; des promenades botaniques, des sorties mycologiques, des déjeuners bio... ont rythmé toutes ces années.

Depuis plusieurs mois, notre inquiétude se porte sur une installation qui va se faire à quelques kilomètres de notre Commune. Ce n'est pas la proximité qui pose problème mais la technologie utilisée puisqu'il s'agit de brûler des déchets dans une grande

chaudière industrielle. Baptisés CSR (Combustible Solide de Récupération), ils sont loin d'être vertueux. Pourtant, c'est ce que prétendent les promoteurs de cette technologie qui parlent de «valorisation énergétique». Il s'agit d'un broyat composé principalement de plastique, de bois vernis, traité ou collé qui va se transformer en produits nocifs pour le vivant, lesquels seront ensuite présents dans l'air, dans l'eau et dans la terre.

Nous ne pouvons pas accepter que notre environnement soit à nouveau agressé ; il en va de notre santé. À titre d'information, aujourd'hui en France, la pollution atmosphérique est, à elle seule, responsable de 47 000 morts par an (*Santé publique France*). L'unique solution, c'est de réduire les déchets à la source comme les associations le préconisent depuis plusieurs dizaines d'années. Une mesure de bon sens qu'aucun dirigeant/décideur n'est prêt à prendre !

L'ADES a toujours sa raison d'être ; si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à envoyer un message à l'adresse suivante : ades85@sfr.fr.

A bientôt.

Jean-Michel GODET

NALA

L'association pour la protection des animaux NALA 85480, se mobilise entre autres pour une meilleure prise en charge des animaux errants (comme les chiens et les chats) en Vendée.

Pour ce projet, elle collecte des statistiques à base des registres des fourrières.

L'association a gagné un procès devant le Conseil d'État, un procès qui résultait du refus d'un service de fourrière de fournir ses registres.

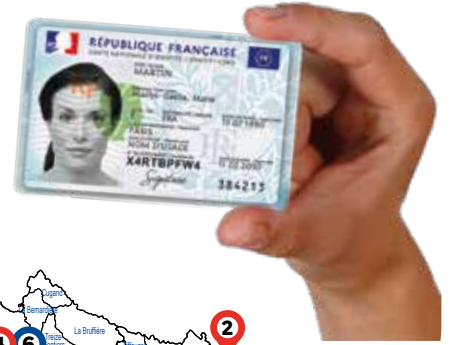
L'association continuera ce projet également en 2023, car avec les statistiques on peut connaître l'ampleur du problème et trouver des solutions pour les animaux perdus et trouvés. Le numéro de la décision du Conseil d'État : N° 452034.



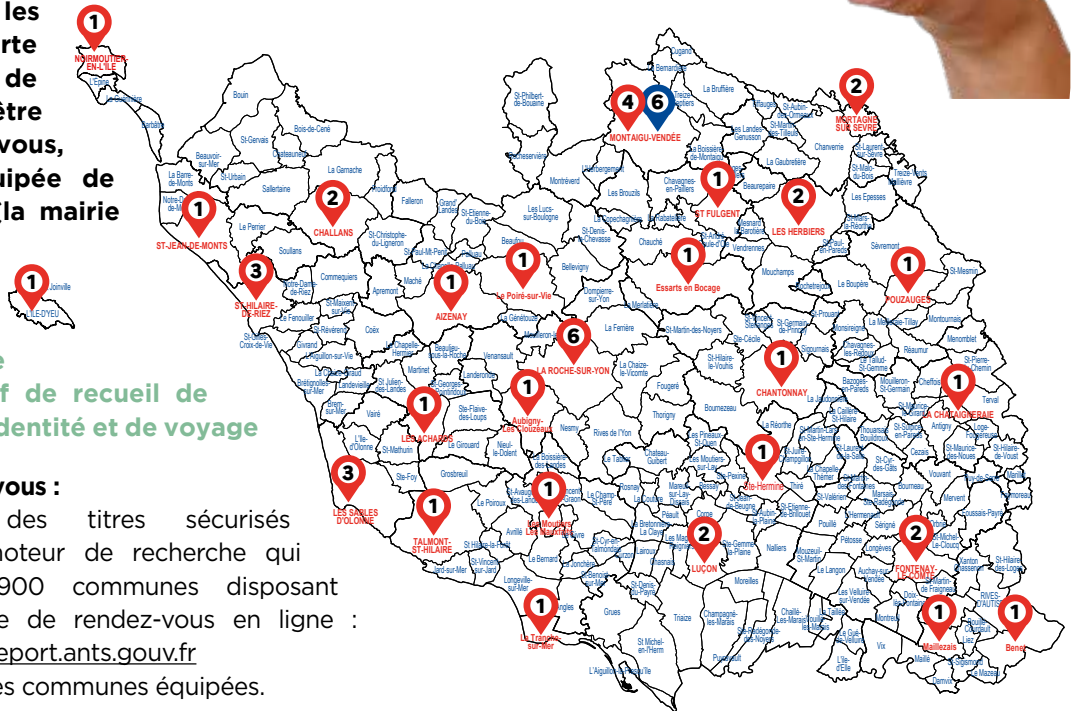
Pour plus de renseignements :
 www.nosamislesanimaux.com

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET DES PASSEPORTS :



Pour rappel, les demandes de carte nationale d'identité et de passeports doivent être déposées, sur rendez-vous, dans une mairie équipée de dispositif de recueil (la mairie de Bournezeau n'est pas équipée).



Communes de Vendée équipées de dispositif de recueil de demandes de titres d'identité et de voyage

Pour la prise de rendez-vous :

- l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a créé un moteur de recherche qui référence près de 900 communes disposant d'un système de prise de rendez-vous en ligne : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>
- ou sur le site internet des communes équipées.

Les formulaires de demandes sous format « papier » ne sont plus distribués, ainsi avant de vous rendre à votre rendez-vous, vous devrez effectuer une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr.

En cas de difficulté avec l'usage d'Internet ou d'un ordinateur, nous vous invitons à vous rapprocher de la Maison France Services située à Chantonnay afin de vous accompagner dans cette démarche.

1 Communes équipées de dispositif de recueil (DR) - Nombre de DR -

1 Communes équipées de dispositif de recueil (DR) temporaires - Nombre de DR -

MAISON FRANCE SERVICES

Le réseau France Services permet à chaque usager de disposer d'une offre de proximité et de qualité et de procéder aux principales démarches administratives :

- les remboursements de soins,
- les indemnités journalières, la prévention santé,
- les prestations familiales,
- la retraite,
- les démarches auprès de Pôle emploi, de l'administration fiscale et de la Préfecture.

Lieu et horaires d'ouverture, CHANTONNAY

Espace La Fontaine - 28 ter rue La Fontaine
02 51 36 88 87 - chantonnay@france-services.gouv.fr
Du Lundi au mercredi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Jeudi et vendredi 9h00 à 12h30

Le réseau France Services c'est aussi un accompagnement GRATUIT sur le numérique. Vous pouvez également accéder en libre-service aux ordinateurs.

Les agents d'accueil renseignent, orientent et accompagnent vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

Des permanences d'organismes sont également réalisées au sein de France Services :

- **Finances Publiques** (avec ou sans rendez-vous) : chaque mardi et mercredi, toute la journée de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Sécurité et santé au travail de la **Mutualité Sociale Agricole** (sur rendez-vous).
- Retraite **Carsat** (sur rendez-vous).
- **Conciliateur de justice** (sur rendez-vous) : tous les derniers lundis du mois.

INFORMATIONS MAIRIE

STOP



STOP AUX INCIVILITÉS :

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

« Est punissable le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature... »

Article R 635-8 du code pénal



STOP AUX ANIMAUX EN DIVAGATION

« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. »

Article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime



STOP AUX BRÛLOTS



« Il est interdit de brûler à l'air libre des déchets verts. » *Article L541-21-1 du code de l'environnement*

LE RESPECT ET LA CIVILITÉ SONT À LA PORTÉE DE TOUS !

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Face au développement invasif de cette espèce et aux risques multiples pour la sécurité des populations, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques.

L'intervention est financée en totalité par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. **Tout particulier concerné par un nid de frelon asiatique qu'il souhaite détruire, doit prendre contact avec la Communauté de communes.**

Celle-ci se chargera ensuite de mandater une entreprise chargée d'effectuer la destruction des nids.

Contact :

Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, au 02 51 94 40 23.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

2^E SEMESTRE 2023

JUILLET 2023

- **Jeudi 13 juillet,**
Fête Nationale,
moules-frites et feu d'artifice
Marsupil'Amis et Commune
Prairie des Humeaux
- **Mardi 18 juillet,**
Randonnée semi-nocturne
Office de Tourisme
**Départ à 20h00 de la salle du
Mitan Vendéen**
- **Dimanche 23 juillet,**
Vide grenier
Basket Club Bournezeau
Prairie des Humeaux
- **Mercredi 26 juillet,**
Mercredi producteur
Gaec La Perdrière
À 10h00 à La Perdrière

AOÛT 2023

- **Dimanche 6 août,**
Fête des Chasseurs
Chasseurs de Bournezeau
Prairie des Humeaux
- **Jeudi 17 août,**
Apéro concert «The Popcorner's»
Communauté de Communes
Cour du Vieux Château

SEPTEMBRE 2023

- **Samedi 2 septembre,**
Rando trail
Courlisch'Club
Départ St Vincent Puymaufrais
- **Samedi 9 septembre,**
Concours de pétanque
Basket Club Bournezeau
Parking du terrain de foot
- **Samedi 9 et
dimanche 10 septembre,**
Gala
Basket Club Bournezeau
Salle Omnisports
- **Samedi 16 septembre,**
Journée européenne du patrimoine :
Balade et guinguette
Commune, les Pattes à Trac et
les Amis de la bibliothèque
Le Grand Bateau
- **Vendredi 22, samedi 23 et
dimanche 24 septembre,**
Stage Tai-Chi
Gingko
Salle du Mitan Vendéen
- **Dimanche 24 septembre,**
Running des Pompiers
Sapeurs-Pompiers
Centre de secours de Bournezeau

OCTOBRE 2023

- **Dimanche 1 octobre,**
Bal
Club de l'Amitié
Salle du Mitan Vendéen

- **Jeudi 12 octobre,**
Repas
Club de l'Amitié
Salle du Mitan Vendéen
- **Vendredi 13 octobre,**
Collecte de sang
Don du sang
Salle du Mitan Vendéen
- **Samedi 14 octobre,**
Spectacle « L'Epopée du pois »
Communauté de Communes
Salle du Mitan Vendéen
- **Mercredi 18 octobre,**
Opération « jus de pommes »
Amicale Laïque
- **Vendredi 20 octobre,**
Distribution jus de pommes et
opération pizza
Amicale Laïque
- **Vendredi 27 et samedi 28 octobre,**
Soirée cabaret
Marsupil'Amis
Salle du Mitan Vendéen

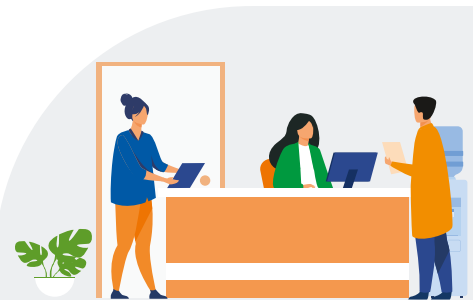
NOVEMBRE 2023

- **Mercredi 8 novembre,**
Concours de belote
Club de l'Amitié
Salle du Mitan Vendéen
- **Samedi 11 novembre,**
Balade véhicules historiques et
sportifs
Bournezeau Sports Mécaniques
Site du vieux château
- **Samedi 11 novembre,**
Cérémonie patriotique
Commune
Stèle du souvenir et de la Paix
- **Samedi 18 novembre,**
Concours de belote
Lay Tonic
Salle du Bout du Monde

DÉCEMBRE 2023

- **Mardi 5 décembre,**
Cérémonie patriotique
Commune
Stèle du souvenir et de la Paix
- **Samedi 9 décembre,**
Téléthon
Commune et associations
Salle omnisports
- **Samedi 9 décembre,**
Sainte-Barbe
Pompiers
Salle du Mitan Vendéen
- **Vendredi 15 décembre,**
Marché de Noël
Amicale Laïque
Salle du Mitan Vendéen
- **Samedi 16 décembre,**
Plateau de Noël
USBSH Foot
Salle Omnisports

- **Dimanche 17 décembre,**
Arbre de Noël
APEL
Salle du Mitan Vendéen
- **Samedi 23 décembre,**
Vin chaud
Courlisch'Club
- **Samedi 31 décembre,**
Réveillon
Marsupil'Amis
Salle du Mitan



CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

MAIRIE
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie en travaux)
85480 BOURNEZEAU
Tél. : **02 51 40 71 29**
Site Internet : **www.bournezeau.fr**
E-mail : **mairie@bournezeau.fr**

En raison du démarrage des travaux de réhabilitation des locaux de la Mairie, les services administratifs **SONT PROVISOIREMENT DÉPLACÉS DANS DES MODULAIRES SITUÉS AU 1 BIS PLACE DES PAPILLONS** en contrebas du pôle santé. L'accès à l'accueil de la Mairie se fait par la porte donnant du côté de l'accueil de loisirs.

HORAIRES D'ÉTÉ : Du lundi 10 juillet au vendredi 25 août 2023.
Reprise des horaires habituels à compter du 28 août.

	Horaires d'accueil de la Mairie	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30 - 12h30	Fermé
MARDI	8h30 - 12h30	Fermé
MERCREDI	8h30 - 12h30	Fermé
JEUDI	8h30 - 12h30	Fermé
VENDREDI	8h30 - 12h30	Fermé

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à nous contacter pour une prise de rendez-vous.